

(Les lettres suivantes ont été adressées aux commissaires par M. Cumberland après sa déposition.)

CHEMIN DE FER DU NORD,
Toronto, le 24 mars 1865.

MONSIEUR,—L'assistant-maître-général des postes ayant refusé d'admettre que notre compagnie avait dressé protêt en forme contre les tarifs payés jusqu'à présent pour le service de la malle, je me suis procuré, à cet égard, l'affidavit de l'honorable juge Morrison, qui préside en ce moment les assises à Kingston, et qui a été président de la compagnie depuis le 14 décembre 1852 jusqu'au 25 juin 1862.

Durant toute cette période le président de la compagnie faisait toutes les affaires avec le gouvernement; le témoignage de M. Morrison qui vous sera envoyé de Kingston est donc irrécusable en ce qui nous concerne.

Je regrette d'avoir fait une erreur de chiffres dans ma déposition relative à l'Express du Nord. Je suis excusable n'ayant point en ma possession de contrat ni même la lettre du secrétaire dont il a été question.

Je me suis procuré copie de cette lettre que vous trouverez ci-jointe, et par laquelle vous verrez que le tarif est de 30 centins par 100 lbs. pour le fret à parcours total, et de 20 centins par 100 lbs. pour le fret déposé aux "stations intermédiaires."

Je vous envoie aussi certaines correspondance par lesquelles vous verrez que je n'ai pas perdu de temps à annuler l'arrangement en question, en donnant le 15 avril 1864, l'avis qui expire à un an, dans trois semaines.

D'après votre demande, je vous expédie aussi un état des paiements faits par la compagnie d'Express de 1857 à 1854. Vous verrez que malgré l'imperfection du système suivi, et qui va être aboli, la moyenne des recettes de ces huit années est de \$2,132.15.

J'ai l'honneur, etc.,
FRED. CUMBERLAND,
Directeur-Gérant.

A l'honorable
WM. HUME BLAKE,
Président de la Commission Postale,
Québec.

CHEMIN DE FER DU NORD, CANADA.

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE A L'EXPRESS DU NORD.

Lettre No. 1.

Bureau du directeur gérant,
Chemin de fer du Nord, Canada,
Toronto, le 8 avril 1864.

Mon cher monsieur,

Jé crois devoir reviser l'arrangement relatif à l'Express du Nord. Sans vouloir exiger de votre compagnie un tarif trop élevé, je trouve que le tarif actuel est beaucoup trop bas, et les réglemens si mal définis que vos propres intérêts peuvent en souffrir.

J'ai l'honneur, etc.,
(Signé,) FRED. CUMBERLAND,

J. J. VICKERS, écr.,
Express du Nord.